

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Groupe Banque Tuniso-Koweitienne
Groupe BPCE**

Siège social : 10 bis Avenue Mohamed GV, BP 49 - 1001 Tunis -

La Banque Tuniso-Koweitienne - Groupe BPCE- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7 novembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassad Borji - Cabinet MTBF PWC et Mr Chiheb Ghanmi – cabinet GAC -CPAI.

**BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)**

Notes	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
			Montant	%

ACTIF

Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	8.1	37 625	28 007	9 618	34%
Créances sur les établissements bancaires & financiers	8.2	37 045	19 704	17 341	88%
Créances sur la clientèle	8.3	1 368 931	1 456 979	(88 048)	(6%)
Opérations de leasing	8.4	202 283	225 080	(22 797)	(10%)
Portefeuille titres commercial	8.5	112 325	113 132	(807)	(1%)
Portefeuille titres d'investissement	8.6	10 083	10 488	(405)	(4%)
Titres mis en équivalence	8.7	1 595	1 829	(234)	(13%)
Valeurs immobilisées	8.8	53 548	54 198	(650)	(1%)
Autres actifs	8.9	77 125	63 646	13 479	21%
TOTAL ACTIF		1 900 560	1 973 063	(72 503)	(4%)

PASSIF

Banque Centrale et CCP		15 000	0	15 000	-
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	8.10	169 133	146 266	22 867	16%
Dépôts & avoirs de la clientèle	8.11	866 901	930 175	(63 274)	(7%)
Emprunts & ressources spéciales	8.12	599 919	602 471	(2 552)	(0%)
Autres passifs	8.13	94 633	75 333	19 300	26%
TOTAL PASSIF		1 745 586	1 754 245	(23 659)	(1%)

INTERETS MINORITAIRES

Part des intérêts minoritaires dans les réserves		16 424	17 127	(703)	(4%)
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 238	1 425	(187)	(13%)
Total des intérêts des minoritaires	8.14	17 662	18 552	(890)	(5%)

CAPITAUX PROPRES

Capital		100 000	100 000	0	0%
Réserves consolidées		99 148	98 782	366	0%
Résultat consolidé de l'exercice		(61 836)	1 485	(63 321)	(4264%)
Total capitaux propres	8.15	137 312	200 267	(62 955)	(31%)
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 900 560	1 973 063	(72 503)	(4%)

ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2016
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

Notes	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
			Montant	%

PASSIFS EVENTUELS

Cautions, avals et autres garanties données	9.1	153 673	203 685	(50 012)	(25%)
Crédits documentaires		54 111	67 047	(12 936)	(19%)
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		207 784	270 732	(62 948)	(23%)

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés		30 287	56 751	(26 464)	(47%)
Engagements de financement donnés sur découvert mobilisé		860	530	330	62%
Engagements sur titres		296	176	120	68%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	9.2	31 443	57 457	(26 014)	(45%)

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement recus		1 212	2 294	(1 082)	(47%)
Garanties reçues de la clientèle		5 471	13 629	(8 158)	(60%)
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	9.3	6 683	15 923	(9 240)	(58%)

ENGAGEMENTS DONNES

Garanties données		15 000	0	15 000	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		15 000	0	15 000	-

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

	Notes	2016	2015	Variations	
				Montant	%
Intérêts et revenus assimilés	10.1	95 705	107 487	(11 782)	(11%)
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	10.1	20 736	21 388	(652)	(3%)
Commissions	10.2	22 270	21 656	614	3%
Gains sur portefeuille commercial et op. financières	10.3	8 692	7 963	729	9%
Revenus du portefeuille d'investissement	10.4	2 205	1 813	392	22%
Total produits d'exploitation bancaire		149 608	160 307	(10 699)	(7%)
Intérêts encourus et charges assimilées	10.5	(72 956)	(66 109)	(6 847)	10%
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	10.5	(11 657)	(12 805)	1 148	(9%)
Commissions encourues	10.6	(1 106)	(315)	(791)	251%
Total charges d'exploitation bancaire		-85 719	-79 229	-6 490	8%
PRODUIT NET BANCAIRE		63 889	81 078	-17 189	-21%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	10.7	(89 232)	(28 857)	(60 375)	209%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		1 390	161	1 229	763%
Autres produits d'exploitation	10.8	5 409	5 606	(197)	(4%)
Frais de personnel	10.9	(33 493)	(29 473)	(4 020)	14%
Charges générales d'exploitation	10.10	(17 145)	(14 334)	(2 811)	20%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 775)	(7 190)	(585)	8%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		(233)	(10)	(223)	2230%
RESULTAT D'EXPLOITATION		(77 190)	6 981	(84 171)	(1206%)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(9 462)	(1 276)	(8 186)	642%
Impôt sur les bénéfices	10.11	26 054	(2 795)	28 849	(1032%)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(60 598)	2 910	(63 508)	(2182%)
PART DES INTERETS MINORITAIRES		(1 238)	(1 425)	187	(13%)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(61 836)	1 485	(63 321)	(4264%)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		157 993	161 219
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(103 117)	(93 603)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(9 623)	(208 441)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		(62 895)	75 406
Titres de placement		934	(40 761)
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(33 493)	(29 473)
Autres flux de trésorerie		82 453	(3 382)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		32 252	(139 035)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 174	1 813
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		2 118	183
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(8 367)	7 185
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(4 075)	9 181
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		(2 599)	75 500
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(2 599)	75 500
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		25 578	(54 354)
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice		(98 555)	(44 201)
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice		(72 977)	(98 555)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2016

1. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2016.

2. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87.34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie.

3. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

4. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

4.1. METHODES DE CONSOLIDATION :

- INTEGRATION GLOBALE :

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- MISE EN EQUIVALENCE :

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

4.2. REGLES DE CONSOLIDATION :

- Traitement des écarts de première consolidation :

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat.

- Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- Réserves consolidées :

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

4.3. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupes :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

5. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

5.1. COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

5.2. COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

5.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leurs valeurs de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- Les titres de placement : ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés.

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4. COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

5.5.1. PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

5.5.2. PROVISIONS COLLECTIVES

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision

collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

À ce titre, les provisions constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2016 s'élèvent à 12 709 mDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2016 totalisent le montant de 1 533 mDT.

5.5.3. PROVISIONS ADDITIONNELLES

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A ce titre, les provisions additionnelles constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2016 s'élèvent à 53 948 mDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2016 totalisent le montant de 5 789 mDT.

5.5.4. PROVISIONS SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique. L'application de cette circulaire par la BTK a eu pour effet la non constatation de provisions additionnelles pour un montant de 6 776 mDT.

5.6. IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Élément d'immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans

- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Système d'information « DELTA »	20%	5 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables a été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

6. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

6.1. En 2016, le coût du risque de la société consolidante, la BTK, s'est élevé à 84 308 mDT impactant significativement la performance de la Banque qui a enregistré une perte s'élevant à 82 543 mDT. Compte tenu de cette perte, la Banque ne respecte ni les ratios de solvabilité ni les normes de concentration et de division des risques prévus par la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ce qui l'exposerait à des sanctions pécuniaires non provisionnées dans les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2016, car non encore arrêtées à la date d'arrêt des états financiers.

6.2. Au niveau de la société consolidante, la BTK, les travaux d'analyse, de justification et d'apurement, entamés depuis l'exercice 2015, des anciens soldes composant les divers comptes de régularisation actifs et passifs, ont révélé un risque net de 4,1 MDT, qui a été totalement provisionné au niveau des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2016 (dont 1,4 MDT provisionné depuis l'année 2015).

6.3. L'AIL a reçu une notification des résultats d'un contrôle fiscal préliminaire faisant ressortir un redressement total de 3 173 mDT. Les impôts et taxes concernés par cette vérification sont présentés au niveau du tableau suivant :

<u>Impôts / taxes objets du contrôle</u>	<u>Période couverte</u>
Impôts sur les sociétés	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
Acomptes provisionnels	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
Taxes sur la valeur Ajoutée	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
Retenues à la source	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
TFP	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
FOROLOS	Du 01/01/2012 au 31/12/2014
Contribution conjoncturelle	Du 01/09/2014 au 31/12/2014

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société. A la date d'arrêt des états financiers consolidés, aucune réponse de l'administration fiscale n'a encore été reçue par la société et par conséquent, les procédures sont toujours en cours.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La BTK a reçu une notification de vérification fiscale approfondie le 10 janvier 2017. Les impôts et taxes concernés par cette vérification sont présentés au niveau du tableau suivant :

<u>Impôts / taxes objets du contrôle</u>	<u>Période couverte</u>
Impôts sur les sociétés	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Acomptes prévisionnels	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Retenues à la source	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TVA	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TFP	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
FOPROLOS	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TCL	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Contribution conjoncturelle	Du 01/09/2014 au 31/12/2014
Taxes au profit de la caisse de compensation	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Droit d'enregistrement des jugements	Du 01/01/2013 au 31/12/2015

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIFS :

Note 8.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 37 625 mDT contre à 28 007 mDT au 31 décembre 2015 enregistrant ainsi une augmentation de 9 618 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Caisse	6 430	6 834	(404)	(6%)
Avoirs en dinars & en devises à la BCT	31 195	21 173	10 022	47%
Total caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	37 625	28 007	9 618	34%

Note 8.2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à 37 045 mDT contre 19 704 mDT au 31 décembre 2015 soit une augmentation 17 341 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Créances sur les établissements bancaires	37 045	19 704	17 341	88%
Total créances sur les établissements bancaires	37 045	19 704	17 341	88%

Note 8.3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2016 un solde net de 1 368 931 mDT contre un solde 1 456 979 mDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 88 048 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Crédits à la clientèle non échus	1 245 219	1 255 421	(10 202)	(1%)
Créances impayées	512 693	464 139	48 554	10%
Principal impayé	291 763	255 595	36 168	14%
Intérêts impayés	63 647	63 087	560	1%
Intérêts de retard & autres impayés	157 283	145 457	11 826	8%
Intérêts & com. courus & non échus	9 726	3 084	6 642	215%
Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	180 582	198 649	(18 067)	(9%)
Produits d'intérêts perçus d'avance	(1 762)	(2 749)	987	(36%)
Total brut des créances sur la clientèle	1 946 458	1 918 544	27 914	1%
A déduire couverture	(577 527)	(461 565)	(115 962)	25%
Provisions individuelles et additionnelles	(294 178)	(209 748)	(84 430)	40%
Provisions collectives	(11 115)	(9 615)	(1 500)	16%
AgiOS réservés	(272 234)	(242 202)	(30 032)	12%
Total net des créances sur la clientèle	1 368 931	1 456 979	(88 048)	(6%)

Note 8.4 - Opérations de leasing

Les opérations de crédit-bail et assimilées présentent au 31 décembre 2016, un solde net de 202 283 mDT contre 225 080 mDT au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une diminution de 22 797 mDT.

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Crédits à la clientèle non échus	198 007	216 838	(18 831)	(9%)
Créances impayées	26 606	25 180	1 426	6%
Total brut des créances sur la clientèle	224 613	242 018	(17 405)	(7%)
A déduire couverture	(22 330)	(16 938)	(5 392)	32%
Provisions individuelles et additionnelles	(17 948)	(14 084)	(3 864)	27%
Provisions collectives	(1 594)	(1 561)	(33)	2%
Agios réservés	(2 788)	(1 293)	(1 495)	116%
Total net des créances leasing	202 283	225 080	(22 797)	(10%)

Note 8.5 - Portefeuille titres commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2016 un montant de 112 325 mDT contre 113 132 mDT à fin 2015, enregistrant une diminution nette de 807 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Obligations	5 269	6 203	(934)	(15%)
Actions	13 729	14 929	(1 200)	(8%)
Bons de trésors	77 516	75 210	2 306	3%
Emprunt national 2014	11 588	12 095	(507)	(4%)
Créances rattachées	4 223	4 695	(472)	(10%)
Total net du portefeuille titres commercial	112 325	113 132	(807)	(1%)

Note 8.6 - Portefeuille titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille titres d'investissement s'élève à fin 2016 à 10 083 mDT contre 10 488 mDT à fin 2015, enregistrant une diminution nette de 405 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Titres de participation	37 700	39 495	(1 795)	(5%)
Provisions sur titres d'investissement	(27 617)	(29 007)	1 390	(5%)
Total net du portefeuille titres d'investissement	10 083	10 488	(405)	(4%)

Note 8.7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2016 un solde 1 595 mDT contre un solde de 1 829 mDT au 31 décembre 2015, enregistrant une diminution 234 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Participation STPI	1 275	1 514	(239)	(16%)
Participation MEDAI	320	315	5	2%
Total	1 595	1 829	(234)	(13%)

Note 8.8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2016 s'élève à 53 548 mDT contre 54 198 mDT à fin 2015, soit une diminution de 650 mDT, se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Fonds de commerce	954	954	0	0%
Logiciels	18 794	17 358	1 436	8%
Terrain	5 953	5 953	0	0%
Siège social	4 149	4 149	0	0%
Constructions	12 309	9 369	2 940	31%
Bâtiments loués	23 834	23 834	0	0%
Matériel de transport	1 616	1 759	(143)	(8%)
Matériel de bureau et informatique	6 999	6 400	599	9%
Mobilier de bureau	2 371	2 241	130	6%
Autres agencements et installations	26 491	24 740	1 751	7%
Autres immobilisations corporelles & incorporelles	368	391	(23)	(6%)
Ecart d'acquisition	4 989	4 989	0	0%
Valeur brute des immobilisations	108 827	102 137	6 690	7%
A déduire : Amortissements	(53 283)	(46 391)	(6 892)	15%
A déduire : Amortissements écart d'acquisition	(1 245)	(997)	(248)	25%
A déduire : Provisions/avances	(751)	(551)	(200)	36%
Valeur comptable nette des immobilisations	53 548	54 198	(650)	(1%)

Note 8.9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2016 à 77 125 mDT contre 63 646 mDT à fin 2015, soit une augmentation de 13 479 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dépôts et cautionnements	289	285	4	1%
Comptes d'Etat et collectivités locales	57 539	31 222	26 317	84%
Autres comptes d'actif	31 929	34 530	(2 601)	(8%)
A déduire : provisions sur autres actifs	(12 632)	(2 391)	(10 241)	428%
Total autres actifs	77 125	63 646	13 479	21%

PASSIFS :

Note 8.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31 décembre 2016 la somme de 169 133 mDT contre 146 266 mDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 22 867 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dépôts & avoirs des étab. bancaires & financiers	169 133	146 266	22 867	16%
Total dépôts & avoirs des étab. bancaires & financiers	169 133	146 266	22 867	16%

Note 8.11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2016 la somme de 866 901 mDT contre 930 175 mDT au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une diminution de 63 274 mDT détaillée ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dépôts à vue	203 344	196 441	6 903	4%
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	647 040	715 755	(68 715)	(10%)
Autres sommes dues à la clientèle	17 486	18 948	(1 462)	(8%)
Intérêts payés d'avance	(969)	(969)	0	0%
Total dépôts & avoirs de la clientèle	866 901	930 175	(63 274)	(7%)

Note 8.12- Emprunts & ressources spéciales :

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint au 31 décembre 2016 la somme de 599 919 mDT contre 602 471 mDT au 31 décembre 2015, soit une baisse de 2 552 mDT, ainsi détaillée :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Emprunts représentés par des titres	148 098	213 147	(65 049)	(31%)
Ressources spéciales	442 957	379 959	62 998	17%
Dettes rattachées	8 864	9 365	(501)	(5%)
Total	599 919	602 471	(2 552)	(0%)

Note 8.13- Autres passifs

Les autres comptes de passif ont atteint 94 633 mDT à fin 2016 contre 75 333 mDT à fin 2015, soit une augmentation de 19 300 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Fournisseurs	5 716	9 519	(3 803)	(40%)
Dettes sociales et fiscales	2 411	2 734	(323)	(12%)
Comptes de régularisation passifs	27 958	10 187	17 771	174%
Autres dettes	46 717	17 441	29 276	168%
Passifs d'impôt différés	2 668	27 711	(25 043)	(90%)
Provisions et réajustements	9 163	7 741	1 422	18%
Total autres passifs	94 633	75 333	19 300	26%

INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

Note 8.14- Intérêts Minoritaires

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2016 la somme de 17 662 mDT contre de 18 552 mDT à fin 2015, détaillée par société comme suit :

Groupe BTK	A fin 2015	Distribution de dividendes	Ajust. des états financiers individuels + fonds social	Résultat exercice 2016	A fin 2016
I.M. AIL	1 240	(90)	310	(62)	1 398
I.M. EL ISTIFA	0	0		0	0
I.M. UNIVERS INVEST	320	0	(1)	5	324
I.M. SCIF	220	0	0	(147)	73
I.M. U.P. SICAF	1	0	0	0	1
I.M. TUNIS CENTER	16 772	(2 317)	(30)	1 442	15 867
Intérêts des minoritaires	18 552	(2 407)	279	1 238	17 662

Note 8.15- Capitaux Propres :

A la date du 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérées en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 137 312 mDT à fin 2016 contre 200 267 mDT à fin 2015, soit une diminution de 62 955 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	Solde à fin 2015	Affectation fonds social	Distribution de dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Résultat de l'exercice	Solde à fin 2016
BTK & EL ISTIFA	189 219	(1 035)	2 393	0	(60 305)	130 272
AIL	7 554	(74)	(1 710)	4	(1 184)	4 590
UNIVERS INVEST	137	(2)	0	3	30	168
SCIF	77	0	0	0	(589)	(512)
U. P. SICAF	285	0	0	(3)	21	303
TUNIS CENTER	2 665	(9)	(683)	0	424	2 397
STPI	314	0	0	(2)	(238)	74
MEDAI	16	0	0	(1)	5	20
TOTAL GROUPE	200 267	(1 120)	0	1	(61 836)	137 312

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 9.1 – Cautions, avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Avals d'emprunts obligataires	0	120	(120)	(100%)
Avals de billets de trésorerie	0	8 500	(8 500)	(100%)
Avals, cautions & autres garanties données	153 673	195 065	(41 392)	(21%)
Total	153 673	203 685	(50 012)	(25%)

Note 9.2 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulés	31/ 12/ 2016	31 /12 / 2015	Variation	
Engagements de financements donnés	30 287	56 751	(26 464)	(47%)
Engagements de financements donnés sur découvert mobilisé	860	530	330	62%
Engagements sur titres	296	176	120	68%
Total	31 443	57 457	(26 014)	(45 %)

Note 9.3 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Garanties de remboursement des crédits	5 471	13 629	(8 158)	(60%)
Garanties reçues de la clientèle	1 212	2 294	(1 082)	(47%)
Total	6 683	15 923	(9 240)	(58%)

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

Note 10.1 - Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 116 441 mDT au titre de l'exercice 2016 contre 128 875 mDT au titre de l'exercice 2015, soit une diminution de 12 434 mDT représentant 10% se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Commissions d'engagement	308	249	59	24%
Commissions sur cautions & avals	3 355	3 671	(316)	(9%)
Report net sur opérations de change	764	818	(54)	(7%)
Intérêts des placements au marché monétaire	269	1 084	(815)	(75%)
Intérêts des comptes débiteurs	16 580	17 582	(1 002)	(6%)
Intérêts des crédits à court terme	20 905	25 017	(4 112)	(16%)
Intérêts des crédits à moyen & long terme	74 260	80 454	(6 194)	(8%)
Total intérêts et revenus assimilés	116 441	128 875	(12 434)	(10%)

Note 10.2 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 22 270 mDT contre 21 656 mDT en 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 614 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Commissions d'études & gestion	3 723	4 016	(293)	(7%)
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	301	401	(100)	(25%)
Commissions sur opérations bancaires dinars	15 283	14 150	1 133	8%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 963	3 089	(126)	(4%)
Total commissions	22 270	21 656	614	3%

Note 10.3 - Gain sur portefeuille titre commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2016 la somme de 8 692 mDT contre 7 963 mDT en 2015, soit une augmentation de 729 mDT et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dividendes du portefeuille titres commercial	6	29	(23)	(79%)
Gains sur opérations financières	3 825	3 273	552	17%
Plus ou moins value de cession titres commercial	(687)	(40)	(647)	1618%
Intérêts sur bons de trésor	5 548	4 701	847	18%
Total gains sur portefeuille commercial	8 692	7 963	729	9%

Note 10.4- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2016 la somme de 2 205 mDT contre 1 813 mDT en 2015 soit une augmentation de 392 mDT (+22%) et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dividendes	1 527	1 518	9	1%
Autres revenus	678	295	383	130%
Total revenus du PF d'investissement	2 205	1 813	392	22%

Note 10.5 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 84 613 mDT au titre de l'exercice 2016 contre un montant de 78 914 mDT en 2015 soit une augmentation de 5 699 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	5 042	4 678	364	8%
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	16 418	17 972	(1 554)	(9%)
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	8 525	5 463	3 062	56%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	14 428	12 158	2 270	19%
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	40 200	38 643	1 557	4%
Total intérêts encourus et charges assimilées	84 613	78 914	5 699	7%

Note 10.6- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 1 106 mDT contre 315 mDT à fin 2015, soit une augmentation de 791 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Commissions encourues sur emprunts locaux	879	274	605	221%
Commissions sur op. de titres & de changes	227	41	186	454%
Total	1 106	315	791	251%

Note 10.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au 31 décembre 2016 s'élèvent à 89 232 mDT contre 28 857 mDT à fin 2015, soit une augmentation de 60 375 mDT (+209%), se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Dotations aux provisions sur les créances classées	(96 658)	(37 561)	(59 097)	157%
Dotations aux provisions collectives	(1 533)	(1 652)	119	(7%)
Pertes sur créances	(359)	(1 405)	1 046	(74%)
Total des dotations aux provisions	(98 550)	(40 618)	(57 932)	143%
Reprise des provisions sur créances	9 318	11 761	(2 443)	(21%)
Total dotations aux provisions nettes	(89 232)	(28 857)	(60 375)	209%

Note 10.8 - Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise au 31 décembre 2016 un montant de 5 409 mDT contre un montant de 5 606 mDT en 2015 soit en baisse de 197 mDT et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Revenus des activités non financières	410	500	(90)	(18%)
Revenus des loyers des bâtiments	4 999	5 106	(107)	(2%)
Total autres produits d'exploitation	5 409	5 606	(197)	(4%)

Note 10.9 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2016 un montant de 33 493 mDT contre 29 473 mDT en 2015 soit une augmentation de 4 020 mDT et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Salaires & appointements	26 675	23 117	3 558	15%
Charges sociales	6 818	6 356	462	7%
Total frais du personnel	33 493	29 473	4 020	14%

Note 10.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2016 un montant de 17 145 mDT contre un montant de 14 334 mDT à fin 2015 soit une augmentation de 2 811 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Impôts & taxes	2 099	560	1 539	275%
Travaux, fournitures & services extérieurs	13 524	12 371	1 153	9%
Transport & déplacements	1 002	1 008	(6)	(1%)
Frais divers de gestion	520	395	125	32%
Total charges générales d'exploitation	17 145	14 334	2 811	20%

Note 10.11 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur les bénéfices » présente un solde positif 26 054 mDT au titre de l'exercice 2016 contre un montant négatif de 2 795 mDT pour l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2016	31/12/2015	Variations	
Impôt exigible	(1 146)	(2 681)	1 535	(57%)
Impôt différé	27 200	(114)	27 314	(23960%)
Total	26 054	(2 795)	28 849	(1032%)

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

***Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE « BTK » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan consolidé de 1 900 560 KDT et un déficit consolidé de 61 836 KDT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du Groupe de la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

La direction de la banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE et de ses filiales au 31 décembre 2016 ainsi que de leur performance financière et leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- Tels que décrits au niveau de la note 6.1 aux états financiers consolidés, compte tenu de la perte enregistrée par la BTK en 2016, celle-ci ne respecte ni les ratios de solvabilité ni les normes de concentration et de division des risques prévus par la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ce qui l'exposerait à des sanctions pécuniaires non provisionnées dans les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2016, car non encore arrêtées et signifiées par la Banque Centrale de Tunisie à la date du présent rapport.
- 2- Tels que décrits dans la note 5.5.4 aux états financiers, les états financiers consolidés du groupe BTK arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique.

L'application de cette circulaire a eu pour effet la non constatation de provisions additionnelles pour un montant de 6 776 KDT dont 2 621 KDT se rapportant à l'exercice 2015.

- 3- Ainsi qu'il est indiqué dans la note 6.2 aux états financiers, la société consolidante « BTK » a entamé, depuis l'exercice 2015, des travaux d'analyse, de justification et d'apurement des anciens soldes composant les divers comptes de régularisation actifs et passifs. Ces travaux ont révélé un risque net de 4,1 MDT qui a été totalement provisionné au niveau des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2016.
- 4- Ainsi qu'il est indiqué au niveau des notes 7 et 6.3 aux états financiers consolidés :
 - la BTK a reçu, le 10 janvier 2017, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2013, 2014 et 2015.
 - l'AIL a subi courant 2016 une vérification fiscale approfondie ayant porté sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Une première notification a été reçue indiquant un ensemble de redressements à concurrence de 3 173 KDT dont un principal de 2 070 KDT et des pénalités de 1 073 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société.

Les procédures liées à ces deux contrôles étant toujours en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

- 5- Les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2016 font état d'un solde de charges à payer s'élevant à 9 371 KDT correspondant à des frais d'assistance technique fournie par la société "BPCE-IOM" à la société consolidante « la BTK », durant l'exercice 2016 et antérieur non encore facturés mais provisionnés dans l'attente de la finalisation des procédures de régularisation nécessaires. La charge correspondante de l'année 2016, outre l'effet de l'actualisation, s'élève à 2 317 KDT.
- 6- Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de certaines infractions commises par des employés de la BTK.
La Banque a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Gabes en date du 11 novembre 2016.
En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis.
Les effets des infractions commises et identifiées, à la date du présent rapport, s'élèvent à 239 KDT et sont entièrement provisionnés dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2016.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. A l'exception des points notés dans les paragraphes d'observations, les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Tunis, le 31 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

**Les commissaires aux comptes associés -
M.T.B.F.**

Mohamed Lassaad BORJI

**La Générale d'Audit et Conseil -
GAC**

Chiheb GHANMI